

la  
cgt

ÉDUC'  
ACTION

# FACE À L'ACCÉLÉRATION DE LA RÉFORME, CONSTRUISONS LA MOBILISATION

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



La nomination d'Anne Genetet comme ministre de l'Éducation nationale signifie qu'il n'y aura aucun changement de cap. Celle d'Alexandre Portier comme ministre délégué à la réussite scolaire et à l'enseignement professionnel, si elle met fin à la double tutelle avec le ministère du Travail, n'augure rien de bon puisque celui-ci est un ardent défenseur de l'école privée et de l'apprentissage!

**La dérégulation de l'année de Terminale prend effet à cette rentrée alors que beaucoup d'élèves et de familles n'en sont pas encore informé-es! L'impréparation est totale. Cette réforme vise toujours à mettre en adéquation formation et emploi en voulant atteindre les objectifs de la loi « plein emploi » 2027.**

En introduisant « France Travail » dans les établissements via des dispositifs spécifiques, les LP et leurs élèves sont livrés aux entreprises et au marché de l'emploi sans plus aucun projet émancipateur.

Les conséquences seront désastreuses pour les élèves et les personnels.

**L'année sera décisive pour stopper ces projets. Une forte mobilisation s'impose !**



## UN BAC PRO DÉSORGANISÉ ET AU RABAIS

**LA RÉFORME DU BAC PRO EST D'UNE EXTRÊME BRUTALITÉ  
CAR ELLE VA S'APPLIQUER SUR LES 3 ANNÉES DU CURSUS EN MÊME TEMPS !**

Les dispositifs utilitaristes de la réforme Blanquer (co-intervention et chef-d'œuvre) sont largement réduits mais les heures ne sont pas redistribuées en totalité. En 2<sup>nd</sup>e et en 1<sup>er</sup>e, les pertes d'heures sont censées être compensées par l'apparition de groupes à effectifs réduits, en français et en maths, constitués à partir du résultat des tests de positionnement. Gageons que ce pendant des groupes de niveau au collège sera utilisé par les

**170H PERDUES, CUMULÉES  
AUX PERTES DE LA  
RÉFORME BLANQUER...  
C'EST 14 SEMAINES EN  
MOINS DEPUIS 2019 !**

collègues comme un moyen de dédoublement permettant une amélioration des conditions de travail. En terminale, l'augmentation des heures en matières générales s'apparente à un saupoudrage qui ne rattrape en rien les pertes liées à la réforme précédente. Par contre, les nouvelles réductions en enseignement professionnel accréditent l'idée que les élèves seraient mieux formé-es dans l'entreprise que dans les ateliers.



# UN CALENDRIER DE TERMINALE DÉMENTIEL ET IRRÉALISTE !



## Septembre/début Mai, Tronc commun :

22 semaines de cours, 6 semaines de PFMP et les CCF (à l'autonomie des équipes pédagogiques des établissements).

## Épreuves ponctuelles de l'examen :

- **lundi 12 mai 2025** en français, histoire-géographie et EMC ;
- **mardi 13 mai 2025** en arts appliqués, en économie-droit et économie-gestion ;
- **jeudi 15, vendredi 16, lundi 19 et mardi 20 mai 2025** épreuves d'enseignement professionnel
- **jeudi 26 juin 2025** en prévention, santé et environnement.  
« Dans la mesure du possible », cette épreuve sera précédée d'un temps de regroupement de tous les élèves concerné-es au sein de l'établissement à partir du **lundi 23 juin 2025**.
- **jeudi 26 juin 2025** début de l'épreuve orale de projet.
- **Du lundi 7 jusqu'au mercredi 9 juillet** oral de contrôle.

**UNE ANNÉE RÉDUITE  
SANS AUCUN  
AMÉNAGEMENT DE  
PROGRAMME !**

## Mai/ juin, Parcours de diversification :

À l'issue d'un conseil de classe, et après avis de l'équipe pédagogique, l'élève, ou sa famille s'il-elle est mineur-e, se positionne sur 6 semaines de PFMP (gratifiées, avec un suivi, mais pas d'évaluation) ou le parcours « poursuite d'études ».

**MAIN D'ŒUVRE  
GRATUITE**

**RETOUR DU « CONTRAT  
PREMIÈRE  
EMBAUCHE » ?**

**La CGT Educ'action est  
opposée aux «  
parcours diversifiés ».**

La grille horaire n'est qu'indicative et la mise en place est renvoyée à l'autonomie des établissements. Cela va impacter nos emplois du temps qui ne seront effectifs que jusqu'à la mi-mai et dégrader nos conditions de travail. C'est un puissant levier d'annualisation ! Néanmoins, notre statut nous protège, le temps de travail des enseignant-es ne peut pas être modifié en cours d'année pour s'adapter au calendrier de la période de « diversification des parcours », seul le VS établit les obligations de services de manière hebdomadaire !

Cette dérégulation de l'année de terminale est hors-sol ! Elle ne tient pas compte du fonctionnement et de l'organisation de nos LP

ni du rythme d'apprentissage de nos élèves. En effet, alors que trouver un stage devient compliqué, la concentration de tous les départs au mois de juin (2nd et 1ere pro, 2<sup>nde</sup> GT) va constituer un goulot d'étranglement.



**CE N'EST PAS DE PLUS D'ENTREPRISE DONT NOS ÉLÈVES  
ONT BESOIN MAIS DE PLUS ET DE MIEUX D'ÉCOLE !**





## LIVRER LA JEUNESSE AU MARCHÉ DE L'EMPLOI ...

### FRANCE TRAVAIL : BRAS ARMÉ DE L'INSERTION IMMÉDIATE

INSÉRER À TOUT PRIX ? QUEL SALAIRE ? QUELLES CONDITIONS DE TRAVAIL ?

Pour Macron, le lycée professionnel doit répondre aux **besoins locaux en main-d'œuvre des métiers en tension et permettre ainsi d'atteindre les objectifs** de la loi dite « plein emploi 2027 ». C'est pourquoi France Travail est au centre des deux dispositifs :

« **Avenir pro** » : consiste en une série d'ateliers organisés par France Travail et les établissements, pour les élèves de terminale, afin de leur donner les premiers outils pour renforcer leur insertion professionnelle, comme si les enseignant-es ne le faisaient pas déjà ! Organisés au détriment des cours, sans consultation de l'équipe pédagogique et sans la présence d'un-e enseignant-e, les contenus de ces interventions s'avèrent problématiques car le matériel utilisé est adapté à un public d'adultes et non à des mineur-es (les questionnaires sont très intrusifs : situation familiale, logement, origine des parents, allocations...).

« **Ambition emploi** » : accompagnement proposé aux élèves en fin de cursus scolaire, titulaires du baccalauréat ou non, qui souhaiteraient prolonger pour une durée de 4 mois maximum, leur parcours sous statut scolaire lors de la rentrée suivante tout en bénéficiant d'un co-accompagnement par la Mission Locale et France Travail. Les jeunes sans solution après ces 4 mois se verront dans l'obligation de signer un **contrat d'engagement jeune**. En cas de non-respect des devoirs prévus par le contrat d'engagement, notamment celui de répondre à n'importe quelle offre d'emploi, ils ou elles verront leurs droits suspendus.

**POUR LA CGT ÉDUC'ACTION, LES ÉLÈVES N'ONT PAS VOCATION À ÊTRE ASSIGNÉ-ES À RÉSIDENCE ET À DEVENIR DE LA MAIN-D'ŒUVRE SOUS PAYÉE ET CORVÉABLE À MERCI.**

### LE FAUX SEMBLANT DE LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE

Ignorant le travail déjà fait dans nos établissements (réorientation, pôle d'accompagnement à la persévérance scolaire, mission de lutte contre le décrochage scolaire ...), le dispositif « **Tous droits ouverts** » sera lui aussi généralisé à la rentrée 2024. Les « décrocheur-es » sont envoyé-es vers « des structures d'accompagnement, d'insertion et de formation notamment les missions locales, tout en conservant leur statut d'élève ».

La réforme prévoit aussi que ces « décrocheur-es » soient « mentoré-es » par un-e adulte issu-e de l'entreprise ou d'une association dédiée à l'accompagnement des jeunes, grâce à l'opération « un jeune, un mentor » prise en charge par le BDE.

Sous couvert de lutter contre le décrochage, c'est l'externalisation du traitement des difficultés scolaires et la sortie précoce des élèves du lycée professionnel.

Pour la CGT Éduc'action, c'est en rendant le lycée professionnel plus attractif (création de nouvelles filières de formation), et diminuant les effectifs par classe que l'on pourra lutter efficacement contre le décrochage scolaire.



## LA PRÉPA-SECONDE : UNE EXPÉRIMENTATION MORT-NÉE



C'est un échec cuisant ! Réservées, à l'origine, sur la base du volontariat aux élèves ayant échoué au DNB, ces classes ont du mal à se remplir dans la plupart des académies. Certaines n'ouvriront pas faute de candidat·es, d'autres reçoivent des élèves titulaires du DNB non-affecté·es à la rentrée. Enfin, celles qui voient le jour naviguent à vue tant le cadre national est inexistant.

Le DNB ne sera pas modifié pour la session 2025 et par conséquent les prépa-seconde ne seront pas obligatoires à la rentrée 2025.

La CGT Educ'action est opposée à cette mesure du *Choc des savoirs* qui introduit un élément supplémentaire de tri social et qui aura pour conséquence, si elle est généralisée, d'empêcher beaucoup d'élèves d'intégrer une seconde professionnelle.

### MI-SEPTEMBRE ENCORE 9000 ÉLÈVES NON-AFFECTÉ·S EN LYCÉES PROFESSIONNELS

La fermeture des formations (notamment tertiaires) et la diminution des capacités d'accueil pour baisser le montant des DGH en sont les principales causes. Les seules solutions proposées sont, soit de « bourrer » les classes existantes, soit d'envoyer ces élèves en prépa-seconde ou vers les missions locales et les dispositifs contre le décrochage.

## LES CONSÉQUENCES DE LA RÉFORME MACRON



- DES LP AU SERVICE DU MONDE ÉCONOMIQUE ET DES ENTREPRISES LOCALES
- DES FORMATIONS FERMÉES ; RECONVERSIONS FORCÉES ; PERTES DE POSTES
- UNE ATTAQUE SUR LE STATUT AVEC REMISE EN CAUSE DES ORS
- UNE RÉDUCTION DU TEMPS DE FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE
- UN RAPPROCHEMENT DU STATUT DE L'ÉLÈVE AVEC CELUI DE « SALARIÉ·E » LOW-COST
- UN DÉVELOPPEMENT DU MIXAGE DES PUBLICS
- UNE ATTAQUE CONTRE LE PROJET ÉMANCIPATEUR DU LP



## AVEC LA CGT EDUC'ACTION REVENDIQUONS

- ✓ L'ABROGATION DE LA TVP ET DE LA RÉFORME MACRON
- ✓ LA CRÉATION DE FORMATIONS DIPLOMANTES ET QUALIFIANTES
- ✓ UN PROJET ÉMANCIPATEUR POUR LES ÉLÈVES

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

CGT Educ'action

[www.cgteduc.fr](http://www.cgteduc.fr)

0155827655 • [unsen@cgteduc.fr](mailto:unsen@cgteduc.fr)



@CGTEducationofficiel



@cgt\_educ



@cgteducation